



Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N° 24/2011/CCDS
AUTORISANT LE PRESIDENT A METTRE EN ŒUVRE
LA COMPETENCE ACTION SOCIALE AU 1^{ER}/01/2012

L'an deux mil onze et le douze décembre à dix sept heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, APOUYOU Bruno, RINGUET Conrad,
TORVIC Jean-Marie, HORTH René-Serge, BRIAIS Jocelyn (**Titulaires**)
Mmes CLET-COURAT France, NADEAU Nadège, CARISTAN Lydie (**Titulaires**)
Mme ATTICA-TRAMMA Anna, MM. LUCE Georges, (**Suppléants**)
Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de Séance : Mme CARISTAN Lydie

Le Conseil Communautaire,

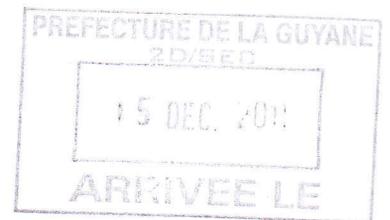
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé du rapport du Président n° 26/2011/CCDS,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE au Président de son rapport n° 26/2011/CCDS.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président accompagné par les autres membres du bureau à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre effective de la compétence action sociale au 1^{er} janvier 2012.



Vote

- Conseillers en exercice : 20
- Conseillers présents : 14
- Procuration(s) : 02
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 12 décembre 2011

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

